



**TRANSPARENCY  
INTERNATIONAL**

SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

## **Newsletter Mai 2008**



### **Contenu**

#### **Interne**

- Concept de la Newsletter
- Encadrement des membres
- Fondation pour la lutte contre la corruption
- Strategie 2008-2012
- Nouveau site Internet
- Déménagement
- Programme de l'Assemblée générale ordinaire 2008, 16h30

#### **Corruption en Suisse**

- Condamnation de SUVA suite au scandale de ses transactions immobilières
- Le manager d'ISL accusé, la FIFA dans l'embarras

#### **La corruption à l'internationale**

- UNCAC, Conférence des États parties

#### **Interview sur les conventions internationales avec Mark Pieth, gagnant de l'Integrity Award**

## **Interne**

### **Concept de la Newsletter**

Une tâche élémentaire de TI Suisse est la diffusion des informations concernant la corruption. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une newsletter. La newsletter sera publiée et envoyée à nos membres électroniquement trois fois par année. De plus, la newsletter pourra être consultée sur notre site Internet. Dans la newsletter, nous commenterons les événements actuels en rapport avec la corruption et la lutte contre la corruption en Suisse et à l'échelle internationale, et nous vous ferons part des nouvelles internes. Nous espérons que les membres et les autres personnes intéressées pourront ainsi se tenir informés des affaires courantes.

### **Encadrement des membres**

Nous aimerions, dans le futur, intensifier l'encadrement de nos membres et les impliquer plus fortement dans le travail de TI-Suisse. Zora Ledergerber a pris en charge l'encadrement des membres. Elle a été directrice de TI et va cet été soumettre aux votations sa candidature en tant que membre du comité. Le but est de proposer une plateforme à nos membres à travers laquelle vous pourrez apporter votre expertise, votre know-how et votre expérience dans le domaine de la prévention et la lutte contre la corruption. De cette façon, un réseau plus fort pourra aussi se créer entre les membres. Si vous êtes intéressés par une collaboration active avec TI Suisse ou avez des questions à ce sujet, adressez-vous à Zora Ledergerber ([zora.ledergerber@transparency.ch](mailto:zora.ledergerber@transparency.ch)).

### **Fondation pour la lutte contre la corruption**

L'année passée, TI Suisse a reçu d'un donateur généreux des fonds d'un montant de 60'000 CHF. Le donateur a posé la condition que seul le revenu du capital soit utilisé pour les dépenses courantes de l'association. Plusieurs solutions ont été proposées, et il fut finalement décidé que la constitution d'une fondation offrait la meilleure garantie à moindres coûts. La fondation porte le nom de « Fondation pour la lutte contre la corruption » et a le but de lutter contre la corruption en Suisse. La Fondation réalise cet objectif principalement en apportant un soutien financier à TI Suisse.

Le conseil de la fondation comprend au minimum trois personnes, qui sont élues pour un mandat de quatre ans et qui travaillent bénévolement. Les premiers membres du conseil de la Fondation sont Anton Fritschi (président), Anne Schwöbel (membre) und Jean-Pierre Méan (membre). Les ébauches des actes de fondation et du règlement de la fondation ont été soumis à l'examen préalable de la surveillance fédérale des fondations et approuvés par cette institution. L'autorité fiscale du canton de Berne a approuvé l'exonération d'impôts de la fondation. La société TI Suisse est elle-même exonérée d'impôts. Cela veut dire que les dons à la fondation tout comme à la société peuvent être déduits du revenu imposable.

### **Strategie 2008-2012**

En décembre 2007, TI Suisse est parti en journée de retraite. À cette occasion, nous avons élaboré une stratégie pour 2008-2012 et établi le chemin à prendre et les buts précis de TI Suisse pour les années à venir. Nous voyons notre mission comme étant avant tout de rendre la corruption plus visible et compréhensible. TI Suisse sensibilise et renforce les connaissances concernant la corruption, ses conséquences en Suisse, ainsi que ses liens globaux. Avec sa contribution à la lutte de la corruption, TI Suisse, en tant qu'ONG indépendante, encourage un comportement éthique dans la politique, dans l'économie et la société. TI Suisse se concentre sur l'information, la prévention, ainsi que le conseil.

TI Suisse a pour but premier le développement à partir d'une petite organisation en un centre de compétence suisse dans le domaine de la corruption. Les sujets prioritaires seront le manque de transparence du financement des partis, le whistleblowing, ainsi que des procédures d'attribution correctes dans les marchés publics. Nous voulons développer des mesures ciblées d'une lutte efficace de la corruption pour deux groupes en particulier, les PME et les ONGs.

### **Nouveau site Internet**

Nous avons créé un nouveau site Internet. Il est maintenant plus clair, est mieux présenté, et l'accès à l'information a été simplifié. En tant que centre de compétence de la corruption, c'est pour nous important de mettre à disposition un accès clair aux informations. Grâce au nouveau site, nous nous présentons aussi mieux et d'une manière plus professionnelle. Sur le nouveau site, c'est aussi possible de devenir membre et de faire des dons online. Vous pouvez trouver notre site à la même adresse qu'avant : [www.transparency.ch](http://www.transparency.ch).

### **Déménagement**

Nous avons déménagé! Nos nouveaux localités se situent dans une ancienne villa « Villa Favorite », Schanzeneckstrasse 25, dans la proximité de la gare CFF. Le bâtiment héberge des bureaux, des appartements et également le restaurant «Veranda»: -> [www.veranda-bern.ch](http://www.veranda-bern.ch)

Notre adresse postale ainsi que les numéros de téléphones restent inchanger :

Transparency International  
Schanzeneckstrasse 25  
Case postale 8509  
3001 Bern

Tel: 031 382 35 50  
Fax: 031 382 50 44

### **Programme de l'assemblée générale ordinaire 2008, le 2. juin à 16h30**

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 2 juin 2008, 16h30, à Bâle dans les localités de Basel Institute on governance. Après l'ordre du jour statutaire, vous êtes invités à la conférence de Lucy Koechlin autour du sujet « La politique et responsabilité en Afrique » Avec cette conférence, Mme Koechlin prend congé de sa vice-présidence ainsi que de sa fonction en tant que membre du comité. Lucy Koechlin est membre du comité depuis 2002, les trois années précédentes en tant que vice-présidente. La conférence aura lieu dans le cadre d'un cours organisé par l'université populaire au Kollegienhaus de l'Université de Bâle, Petersplatz 1.

Assemblée générale ordinaire 2008, 16h30  
Basel Institut on Governance  
Steinenring 60, 2. Stock  
4051 Basel

## **Corruption en Suisse**

### **Condamnation de SUVA suite au scandale de ses transactions immobilières**

Le Tribunal fédéral à Bellinzone a fin janvier prononcé la condamnation des accusés dans les transactions immobilières de la SUVA. Les accusés principaux étaient l'ancien responsable du secteur immobilier de la SUVA et son complice, un agent immobilier tessinois. D'après l'accusation du Ministère public de la Confédération, le chef de la SUVA vendait à l'agent immobilier (avec qui il a ensuite fondé une firme commune) des biens fonciers à des prix sous-évalués. Ces ventes en dessous de la valeur marchande reposaient sur de fausses expertises. Il réalisèrent grâce à cette action un gain illégitime entre 1,6 et 1,8 millions de francs. La SUVA a pu éviter un dommage financier puisque tous les immeubles douteux de l'agent immobilier d'un prix de vente originel de 47 millions de francs furent restitués.

Le Tribunal pénal fédéral à Bellinzone a condamné l'ancien chef du secteur immobilier de la SUVA à une peine d'emprisonnement de trois ans et demi. L'accusation d'escroquerie n'a pas été retenue ; les accusations de corruption passive, gestion déloyale, et faux dans les titres ont néanmoins été retenues par les juges. Son complice agent immobilier a été condamné à 18 mois de prison avec un sursis de deux ans pour cause d'incitation à gestion déloyale. Il a lui aussi été acquitté de l'accusation d'escroquerie ; de même pour l'accusation de corruption active. Il n'a pas été prouvé s'il avait connaissance du status de fonctionnaire de l'ancien chef du secteur immobilier de la SUVA. La partie civile avait exigé quatre ans de prison pour les deux principaux accusés.

### **Le manager d'ISL accusé, la FIFA dans l'embarras**

Presque sept ans après la deuxième plus grande faillite d'entreprise dans l'histoire industrielle suisse, les responsables sont appelés à rendre des comptes. Depuis le 11 mars, six cadres de l'ancienne entreprise de marketing sportif ISMM/ISL doivent se justifier devant le juge pénal. Le procureur général zougé leur reproche divers délits contre le patrimoine comme le détournement de fonds, l'escroquerie, dommages aux créanciers en raison d'un amoindrissement de fortune, de faillite frauduleuse et de subreption d'une fausse constatation et demande des peines sévères de trois à quatre ans et demi de prison ferme.

Les audiences mettent aussi la Fifa dans l'embarras. La Fifa a été pendant plusieurs années un partenaire de l'ISL, dont le président du Conseil d'Administration est un ami de longue date de Sepp Blatter, le président de la Fifa. Un des principaux reproches de la justice aux responsables de l'ISL est le dommage aux créanciers. L'accusation parle des paiements illégitimes que l'ISL a fait parvenir aux différents exposants de la Fifa, CIO et autre Association Sportive.

Selon le dossier juridique, seul en 1999 et 2000 environ 20 Mio francs suisse ont été versés à des hauts fonctionnaires, entre autre de la FIFA. Egalement des montants importants ont été encaissés par une entreprise dénommée Renford Investment Ltd. Cette entreprise appartient au prédécesseur de Blatter, Joao Havelange et son ex-baux-fils Ricardo Teixeira, lui aussi membre du comité de la FIFA.

## La corruption à l'internationale

### UNCAC, Conférence des États parties

Du 28 janvier au 1er février, la deuxième conférence des États parties de la Convention des Nations unies contre la corruption (UNCAC) a eu lieu. UNCAC est le premier traité international concernant la lutte contre la corruption. Elle oblige les États parties à s'engager dans un travail international commun. Malheureusement, seul un compromis a pu être atteint à Bali, ce qui a évité un échec complet. Après avoir créé des objectifs internationaux pour la lutte de la corruption à travers un système efficace de vérification et de contrôle élaboré en commun, le but originel de la conférence était accélérer sa mise en œuvre dans chaque État. Durant l'été 2007, Transparency International avait déjà soumis une proposition détaillée à ce propos. À Bali, les représentants des États n'ont cependant pas pu se mettre d'accord sur un système de monitoring. Au lieu de cela, le seul souhait commun des pays participants était d'instituer un group de travail chargé de préparer d'autres propositions, ainsi que la mise en place d'un groupe d'experts sur le thème Asset Recovery ("recouvrement de fonds").

UNCAC a été adopté le 31 décembre 2003 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le 14 décembre 2005, la Convention entra vigueur. Jusqu'à présent, 104 États partie de la Convention l'ont ratifiée. Le 10 décembre 2003, la Suisse a signé la Convention. Le Conseil fédéral a décidé le 21 septembre 2007, que la Suisse devrait ratifier la Convention et a soumis une proposition à ce propos au Parlement. La ratification de la Convention par la Suisse n'a pas encore été concrétisée.

### Interview sur les conventions internationales avec Mark Pieth, gagnant de l'Integrity Award

Le professeur suisse de droit criminel Mark Pieth fut mondialement connu en tant que membre de la commission indépendante d'investigation des Nations Unies sur le scandale lié à la corruption du programme « Pétrole contre nourriture ». Avec Paul Volckert et Richard Goldstone, Pieth a investigué de 2003 jusqu'en 2005 des affaires illégales en Irak. Le rapport final de la Commission Volckert montre que le régime sous Saddam Hussein a subtilisé des fonds d'une hauteur de 1,8 milliard de US dollars venant du programme humanitaire « Pétrole contre nourriture ». Environ 2200 entreprises, dont 40 de la Suisse, étaient mêlées aux paiements illégitimes. Le système de contrôle défaillant des Nations Unies ne fut pas le seul à être critiqué. L'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan fut lui aussi mis sous pression.

Le travail de Mark Pieth dans le cadre de la Convention de l'OCDE contre la corruption a été fait sur le long-terme, et a été significatif. Depuis 1994, il fait partie du groupe de travail sur la corruption de l'OCDE, dont la tâche est de contrôler grâce à un procédé réfléchi de monitoring que la Convention est bien respectée dans les 37 États membres. C'est grâce à Mark Pieth que l'OCDE n'a pas hésité à critiquer ouvertement les gouvernements dont les mesures d'implémentation de la Convention ne répondaient pas aux attentes. Pour son engagement hors du commun dans la lutte contre la corruption, Mark Pieth a été récompensé en janvier avec l'Integrity Award 2007 par Transparency International.

### Que la corruption est nuisible au commerce international est un fait connu depuis des dizaines d'années. Pourquoi est-ce que ça a duré si longtemps avant que des accords n'aboutissent pour endiguer la corruption ?

Les premiers pas internationaux faits dans la lutte contre la corruption étaient fortement liés à des considérations concernant la concurrence. Comme après l'effondrement du monde communiste, tout le monde se disputait le même accès au marché, il fallait au préalable convaincre les États du nord de la nécessité de conventions internationales contre la

corruption. Des règles concernant le côté des bénéficiaires dans le marché ont ensuite été développées.

**Avant, on assimilait la corruption avant tout aux politiciens et à l'administration publique. Avait-il au niveau international des scandales qui ont eu influence sur les premiers contrats ou bien qui ont été décisif.**

Longtemps avant le premier accord, les Etats-Unis ont connu une série de grands scandales, notamment le scandale Lockheed-Tanaka qui avaient pour l'heure conduit à une législation unilatérale (Foreign Corrupt Practices Act). Plus tard, on a essayé de généraliser cette approche, qui n'a cependant pas abouti avant le courant des années 90. Une multitude d'autres scandales ont entre temps eu lieu, dont le fameux scandale de la société Elf.

**Quelles figures internationales dans les domaines de l'économie et de la politique – à part Peter Eigen – ont fait avancer les conventions internationales ?**

Dans le contexte de l'OCDE, Alan Larsson, l'ancien vice-président des Etats-Unis et l'actuel président de Transparency International USA, doit bien être mentionné. Il a poursuivi son objectif d'une manière acharnée et utilisé tous les moyens disponibles pour y arriver.

**Si on compare les conventions internationales : quelle est à votre avis la plus significative et pourquoi ?**

Les conventions remplissent des fonctions très différentes : tandis que les instruments de l'Union européenne ont comme objectif la protection des intérêts financiers de la communauté, le Conseil de l'Europe et plus tard les Nations Unies sont plutôt allés dans la direction de l'unification du droit et ont essayé de faciliter l'aide judiciaire. Par contre, l'OCDE a poursuivi l'objectif direct de positionner d'une manière plus sûre la neutralité de la concurrence entre les exportateurs et indirectement d'encourager le développement des États victimes.

**L'efficacité des conventions internationales repose sur leur contrôle et les possibilités de sanctions. Comment considérez-vous la convention par rapport à ce sujet ? Est-ce que le contrôle est suffisant et est-ce que les possibilités de sanctions sont suffisamment efficaces ?**

Je considère le mécanisme de monitoring de l'OCDE comme étant en principe adapté, car le groupe de travail ose aussi dire les vérités qui sont désagréables. GRECO, du Conseil de l'Europe, est d'un niveau technique élevé, mais sensiblement plus doux dans son application, et les thèmes sont abordés séparément. De quoi aura l'air le mécanisme de monitoring de l'UNO n'est pour l'instant pas prévisible.

**Si vous deviez estimer quels pays se surpassent dans son engagement pour la Convention, qui voyez-vous en tête et en queue de classement ?**

La question n'est pas facile à répondre, car les déficits sont partagés de manière très différente : certains États n'ont pas suffisamment de lois, d'autres en revanche ne portent pas assez d'attention à ce sujet. Différents États ont des difficultés considérables à initier des cas, comme par exemple le Japon ou le Grande-Bretagne.

**Quelle importance ont les organisations non-gouvernementales, en comparaison avec la politique et l'économie, dans le domaine de la lutte contre la corruption ? Quelle est d'après vous la place de Transparency International et comment assumer cette position de la meilleure manière et la plus efficace ?**

Les organisations non gouvernementales comme Transparency International sont d'une importance considérable dans la lutte contre la corruption : ensemble avec les médias, vous représentez le « quatrième pouvoir ». Vous critiquez, vous stimulez, vous veillez à ce que l'élan des organisations internationales ne s'affaiblisse pas.

L'interview a été dirigé par Anke Martiny pour la Newsletter 38 de Transparency International Allemagne.